



Balade urbaine suivie d'un atelier de travail Vaulx-en-Velin - Secteur Dimitrov

Lundi 11 juillet 2022 – 16h - 18h30

Synthèse des échanges



Contexte

La concertation préalable sur le projet de tramway T9 s'est tenue du 23 août au 23 octobre 2021. Le bilan de cette concertation a été voté par les élus du SYTRAL Mobilités le 10 décembre 2021. Depuis janvier 2022, SYTRAL Mobilités met en œuvre une concertation continue qui durera toute l'année 2022, jusqu'à l'enquête publique prévue début 2023.

Dans ce cadre, et en partenariat avec la Ville de Vaulx-en-Velin, SYTRAL Mobilités a organisé une balade urbaine suivie d'un atelier dans le secteur Dimitrov à Vaulx-en-Velin. L'objectif était de localiser et discuter des enjeux d'insertion de T9 dans le secteur ; apporter des précisions en matière d'impact sonore et de sécurité ; travailler sur l'amélioration du cadre de vie et échanger sur les modalités d'information pendant la phase travaux.

Déroulé de la rencontre

La balade a débuté au niveau du totem T9 rue Maurice Audin, face à la brasserie de l'Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin, et a permis ensuite d'emprunter le futur itinéraire de T9 avenue Dimitrov. Les participants étaient munis d'un carnet de balade dans lequel ils ont rédigé leurs contributions.

1

Suivez l'actu du projet !



t9-sytral.fr

Construisons ensemble le tramway T9 !

SYTRAL



L'atelier s'est ensuite déroulé à l'espace Carco. Les participants ont échangé avec la ville, l'équipe de SYTRAL Mobilités et la maîtrise d'œuvre sur les sujets suivants : la sécurité, le bruit, l'amélioration du cadre de vie et l'information en phase travaux.

Participants

Au total, une dizaine de personnes ont participé à la rencontre, parmi lesquels étaient représentées plusieurs résidences situées le long du parcours de T9 (Les Jardins du Grand Vire, La Triade, Les Terrasses de l'Ile, La résidence Voltaire), le gestionnaire de l'ASP : Association des Propriétaires de Vaulx la Grande Ile, le conseil de quartier Ecoin Thibaude Vernay Verchères, les régies Rolin Baison et Easimmo, et le bailleur Lyon Métropole Habitat.

Pour évoquer le projet et échanger avec les participants, étaient présents :

- **La ville de Vaulx-en-Velin :**
 - **Stéphane Gomez, adjoint au maire**
 - **Pierre Dussurgey, co-président des deux conseils de quartier Ecoin Thibaude Vernay Verchères et Pont des Planches**
 - **Claire Bourguignon, directrice adjointe de la sécurité**
- **L'équipe de Sytral Mobilités :**
 - **Gautier Rouhet, directeur adjoint du développement**
 - **Clément Bertinatti, ingénieur projet**
 - **Marion Allard, chargée de relations riverains**
 - **Sandra Bernard, responsable sécurité**
- **Le maître d'œuvre de T9**
 - **Olivier Colombat, directeur de projet, Artelia**
 - **Emmanuelle Rey, ingénieure acoustique, Artelia**
 - **Louison Leroy, paysagiste, Atelier Villes & Paysages**
- **Valérie Dejour, garante de la concertation continue pour la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**



Synthèse des échanges lors de la balade urbaine

Introduction de la balade – Place de la Nation, Vaulx-en-Velin

Marion Allard, chargée de relations riverains au SYTRAL, présente le tracé définitif et les positions de stations de T9 issues de la concertation préalable. Elle explique le cadre de la rencontre du jour.

Gautier Rouhet, directeur adjoint du développement au SYTRAL Mobilités, rappelle que les études de conception de T9 sont en cours et visent à déterminer précisément les positionnements des différents usages sur l'espace public (tramway, pistes cyclables, trottoirs, végétation, etc.). Il précise que le dossier d'enquête publique sera déposé en septembre en vue d'une enquête publique au premier trimestre 2023. Les travaux devraient commencer suite à la déclaration d'utilité publique pour une mise en service du tramway en 2026.

Clément Bertinatti, ingénieur projet, présente l'insertion retenue rue Emile Zola : la rue sera apaisé sur 180 mètres entre la rue du Lycée et la rue Rabelais, avec un double alignement d'arbres, des trottoirs larges, une piste cyclable, et une animation des rez-de-chaussée des commerces.

Il présente l'insertion de la station au droit du centre culturel Charlie Chaplin en précisant que les plateformes T9 et C3 seront mutualisées jusqu'à la rue Jean Foucaud. La circulation automobile s'effectuera de part et d'autre de la plateforme, une piste cyclable sera installée au Nord de la rue.

- **Une participante exprime sa crainte que les stations de T9 deviennent des points de deal.**

Clément Bertinatti rappelle que le sujet de la sécurité sera abordé lors de l'atelier qui suit la balade.

- **Une participante s'interroge sur les impacts fonciers du projet.**

Clément Bertinatti précise que les impacts fonciers vont être évoqués tout au long de la balade.

- **Une participante souhaite des précisions sur le fonctionnement des circulations dans le secteur avec la piétonnisation d'une partie de la rue Emile Zola.**

Clément Bertinatti explique que le plan de circulation sera revu, les livraisons des commerces seront toujours possibles par les rues perpendiculaires.

Il précise que la circulation retrouve un double sens après la rue François Rabelais

- **Un participant s'interroge sur le devenir du parking situé au pied de l'Hôtel de ville.**

Clément Bertinatti précise que ce parking n'est pas impacté par le projet de T9.



Point d'arrêt #2 – au niveau du chemin Tony Garnier

Clément Bertinatti explique que l'avenue Dimitrov passera en circulation à sens unique, dans le sens Ouest > Est. Les trottoirs seront installés de part et d'autre de la rue, une piste cyclable est prévue sur le côté Nord.

Il précise que le projet a un impact foncier sur une parcelle de l'ASP, les clôtures existantes seront déplacées au niveau de la future limite de l'espace public. .

- **Le représentant de l'ASP demande si les clôtures nouvellement installées dans le cadre de la résidentialisation vont devoir être déplacées.**

Clément Bertinatti confirme que ces nouvelles clôtures ne sont pas impactées.

- **Une participante s'interroge sur le devenir des arbres.**

Clément Bertinatti explique que les études détermineront si l'arbre situé sur la parcelle en question de l'ASL est impacté. Le SYTRAL Mobilités souhaiterait planter des arbres dans les copropriétés dans le cadre du projet T9, et demande aux copropriétés si elles y seraient favorables.

- **Le représentant de l'ASP souhaite connaître les détails de l'acquisition de la parcelle en question.**

Clément Bertinatti précise les discussions foncières doivent s'engager à compter de la rentrée.

Point d'arrêt #3 – devant la résidence Jardins du Grand Vire

Clément Bertinatti précise que le projet de tramway T9 n'a aucun impact foncier sur la résidence des Jardins du Grand Vire.

- **Le représentant du syndicat de copropriété des Jardins du Grand Vire souhaite connaître les modalités d'accès des résidents au parking après la mise en service de T9.**

Clément Bertinatti explique que toutes les rues perpendiculaires sont maintenues dans les sens de circulation automobile actuel. La fréquence de T9 sera de 10 minutes par sens en heure de pointe à la mise en service.

Les conditions d'accès aux parkings des résidences ne seront pas dégradées. Les études ultérieures permettront de déterminer les modalités de gestion de ces entrées/sorties de parking.

- **Le représentant du syndicat de copropriété demande qui assurera le contact avec les riverains une fois le tramway mis en service.**

Stéphane Gomez explique que c'est le rôle du conseil de quartier de centraliser et remonter aux services de la commune les sollicitations des habitants.

- **Un participant suggère que la rue Paul Eluard soit mise à double sens pour faciliter l'accès à la résidence des Jardins du Grand Vire.**



- La représentante de LMH confirme la nécessité de travailler les signalisations pour faciliter les entrées et sorties de parking le long de l'avenue Dimitrov. Elle exprime le souhait de disposer d'un plan avec les circulations et modalités d'entrée/sortie pour chaque résidence.

Point d'arrêt #4 – devant la résidence Voltaire

Clément Bertinatti explique que des places de stationnement pourront être restituées au niveau de l'espace en forme de triangle, actuellement utilisé en stationnement sauvage. Ce parking public sera accessible depuis la rue Voltaire.

- Une participante s'interroge sur le devenir des bancs actuellement situés sur cet espace en forme de triangle.

Clément Bertinatti confirme, que dans le cadre du réaménagement de l'espace en parking, ils seront supprimés. En revanche, à l'échelle du projet, du mobilier urbain, et notamment des bancs, seront installés sur le linéaire du tramway.

- Des participants expliquent le manque de stationnement général, et plus particulièrement pour la résidence Voltaire dont le stationnement privé est limité : sur 209 logements, 71 stationnements en sous-terrain et 28 en aériens existent.
- La représentante de LMH signale l'aire de jeux pour jeunes enfants située juste à l'arrière du futur parking évoqué par SYTRAL Mobilités.

Clément Bertinatti confirme que les équipes de conception seront vigilantes à travailler les limites entre l'aire de jeux et le parking.

- Une participante s'inquiète du devenir des lignes existantes, elle évoque notamment le C8 et le 52.

Clément Bertinatti rappelle qu'une étude sur la restructuration des lignes de bus est en cours : elle vise à réorganiser le réseau en cohérence avec l'arrivée du tramway T9.

Point d'arrêt #5 – place Carmellino

Clément Bertinatti présente l'insertion de la station place Carmellino.

Il explique par ailleurs que, pour alimenter le tramway, plusieurs sous-stations sont prévues à l'échelle du tracé de T9. Il s'agit de bâtiment technique d'une hauteur d'environ 3,5 mètres, et d'une surface au sol d'environ 110 m². L'une d'elle sera installée avenue Dimitrov, impliquant un léger impact foncier sur un espace vert de la résidence Triade.

- La représentante de LMH demande si le projet a un impact foncier sur la résidence Voltaire. Elle précise que ces données sont importantes avant d'engager certains travaux d'aménagement de la résidence. Elle explique enfin que des habitants de la



résidence Voltaire ont demandé la création d'un parking sur la bande verte située au pied de la résidence, sur le côté Est de la rue Camus, qui appartient à la mairie.

Clément Bertinatti précise que le projet T9 a un léger impact foncier sur la résidence Voltaire, impliquant le déplacement de la clôture. Les places de stationnement privé ne sont pas concernées. Il propose d'organiser un rendez-vous entre LMH et le service foncier de SYTRAL Mobilités pour échanger sur ces éléments dans les semaines à venir.

- **Le représentant du syndicat de copropriété de la résidence Triade s'interroge sur la localisation de la sous-station et demande s'il est possible de la positionner de l'autre côté de l'avenue Dimitrov. La représentante de LMH s'étonne de découvrir la présence de cette sous-station à ce stade de la concertation continue.**

Clément Bertinatti explique que le projet s'affine au fur et à mesure des études. La sous-station doit se situer du côté Nord de l'avenue Dimitrov. En revanche, son positionnement précis peut encore évoluer, des solutions alternatives vont être étudiées avec la ville. Il est convenu qu'un rendez-vous soit organisé avec la régie et le bailleur sur ce sujet, dans le courant du mois de juillet.

- **Une participante insiste sur le fait que le tramway doit contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants, et non générer des tensions supplémentaires.**

Clément Bertinatti confirme ce principe. Il explique que la sous-station est indispensable au fonctionnement de l'infrastructure. Son insertion sera travaillée, son positionnement affiné, de manière à s'intégrer au mieux dans son environnement.

Stéphane Gomez reconnaît que ce projet de tramway contribuera à améliorer le cadre de vie vaudais, mais implique aussi certaines contraintes notamment en phase travaux. L'objectif de la concertation continue est de concevoir le projet pas à pas avec les riverains afin d'affiner l'insertion de T9.

- **Une représentante de LMH craint l'augmentation des charges de copropriété due à l'entretien de la végétation envisagée dans le cadre de T9, autour de la sous-station notamment.**

Clément Bertinatti rappelle que, si la végétalisation est installée sur le domaine public, son entretien relèvera des acteurs publics, en l'occurrence de la Métropole pour les arbres d'alignement et de la ville pour les massifs végétalisés. Si la végétalisation est plantée sur le domaine privé, SYTRAL Mobilités et ses partenaires assurent l'entretien pendant trois ans après la plantation, durée qui permet aux espèces plantées de s'implanter durablement. Leur entretien est ensuite transféré aux propriétaires.

- **Un participant s'interroge sur le fonctionnement du marché du jeudi place Carmellino, une fois T9 en circulation.**

Clément Bertinatti précise que T9 n'impacte pas le fonctionnement du marché. Le phasage travaux sera étudié pour maintenir un fonctionnement du marché.



Stéphane Gomez confirme que le marché sera maintenu. Des échanges sont en cours entre la Ville et la Métropole pour un éventuel réaménagement de la place Carmellino.

- **Un participant estime que la phase de travaux va être difficile.**

Le représentant du conseil de quartier explique qu'il a été demandé au SYTRAL Mobilités d'informer au plus tôt des modalités d'organisation et de déroulement des travaux afin d'anticiper les impacts sur le quotidien du secteur.

Synthèse des échanges lors de l'atelier

Trois thèmes ont été abordés lors de l'atelier organisé à l'espace Carco suite à la balade. Ci-après la synthèse des échanges.

La sécurité

- **Une participante exprime son inquiétude à l'égard des rodéos de scooter.**

Claire Bourguignon explique que l'arrivée de T9 va s'accompagner d'une mise à sens unique de la circulation voiture sur toute une partie de l'avenue Dimitrov. Cette évolution contraindra les rodéos.

Clément Bertinatti ajoute que la plateforme du tramway sera engazonnée sur cette partie de parcours, rendant peu probables les éventuels rodéos sur la plateforme.

Enfin, **Claire Bourguignon** explique que la Ville a engagé des actions fortes en matière de sécurité, avec notamment l'installation d'un réseau de vidéoprotection et l'augmentation des effectifs de police municipale.

- **Une participante craint que la station place Carmellino génère une densification du trafic de drogue déjà existant.**

Sandra Bernard revient sur le travail de coordination étroit entre la Ville et le réseau TCL en matière de sécurité. Elle explique que toutes les rames et stations de tramway sont équipées de vidéoprotection, et que ce matériel ne fait pas l'objet de casse. Le réseau de vidéoprotection et de fibre associée pourra être mutualisé pour que la Ville renforce aussi son propre réseau de vidéoprotection.

Claire Bourguignon explique que la Ville a demandé à la Métropole la réalisation d'une étude de prévention situationnelle afin de prévoir, en lien avec l'arrivée de T9, un réaménagement global du cadre de vie rendant plus complexe l'installation de points de deal. Elle cite par exemple le travail effectué sur le mobilier urbain.

Stéphane Gomez complète en évoquant le travail sur la végétalisation, conçu aussi au regard de la sécurité. Il invite les participants à séparer les deux sujets : l'arrivée du tramway et le trafic de



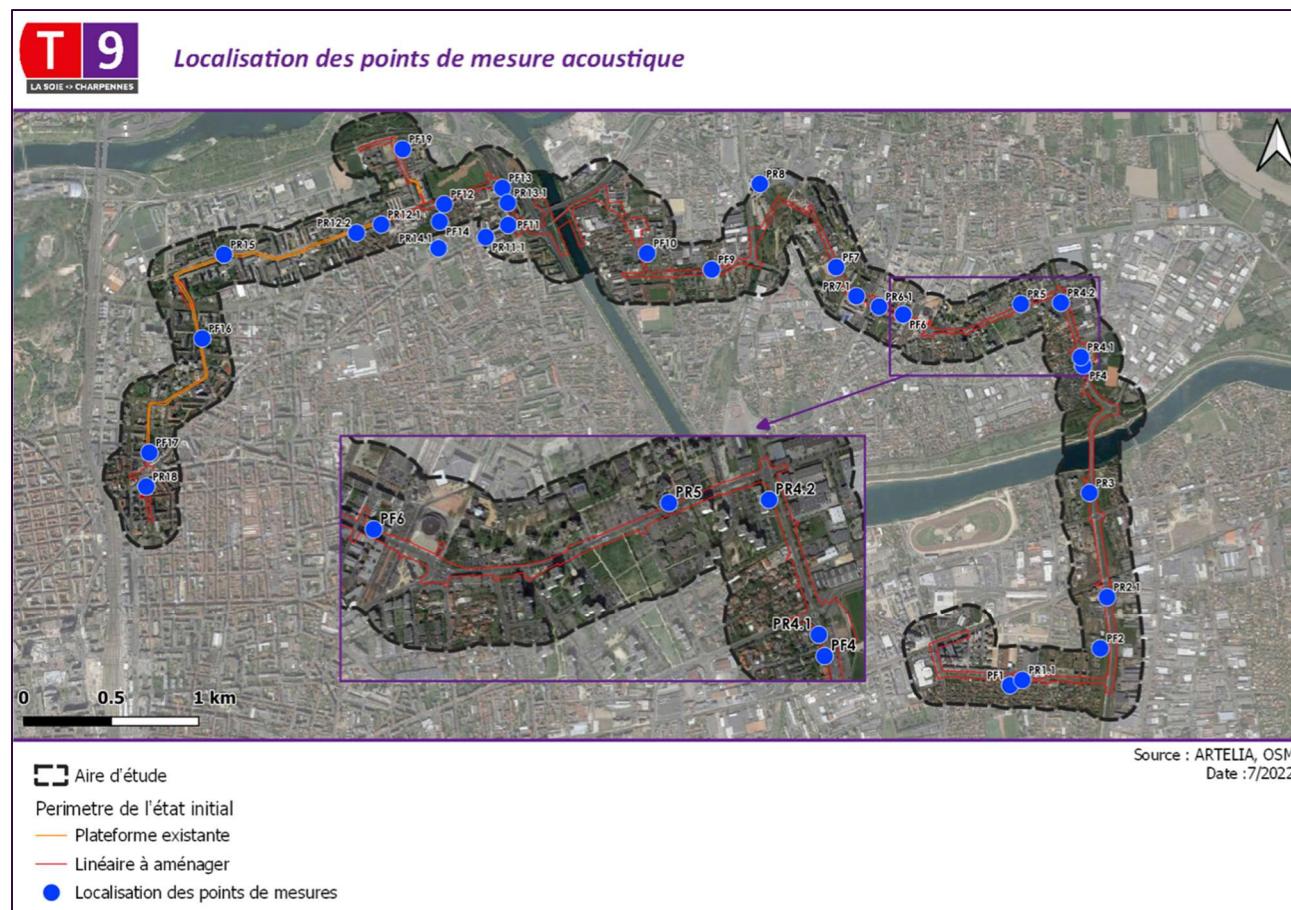
drogue. Il estime que l'arrivée du tramway est surtout une opportunité pour l'amélioration générale du cadre de vie.

Sandra Bernard conclut en expliquant qu'une étude sera réalisée après la mise en service pour évaluer l'impact de l'infrastructure sur le cadre de vie. Elle cite par exemple la marche exploratoire réalisée avec un public de femmes sur la ligne 7.

Elle rappelle aussi les chiffres suivants : sur 8000 faits d'insécurité sur le réseau TCL en 2021, 13 ont concerné la ligne C8, 9 la ligne 52.

Le bruit

L'équipe de maîtrise d'œuvre présente le principe de l'étude acoustique effectuée dans le cadre du projet de tramway T9 : 29 points de mesure de 24h chacun ont été réalisés sur l'ensemble du linéaire, dont 2 sur l'avenue Marcellin et 2 sur l'avenue Dimitrov.



Ces mesures acoustiques sont réalisées avec un appareil qui s'appelle le sonomètre, instrument destiné à mesurer le niveau de pression acoustique. Elles permettent de caractériser la situation actuelle du bruit, et d'alimenter un logiciel informatique simulant l'arrivée du tramway.



Le bruit est régi au niveau national par une réglementation très stricte qui impose aux maîtres d'ouvrages des projets des mesures correctives sur le bruit dès lors que la situation projetée dépasse de 2 décibels la situation antérieure. Par ailleurs, la réglementation a défini des seuils à ne pas dépasser : le niveau sonore doit être inférieur à 60 dB le jour et 55 dB la nuit. Elle induit un lissage des deux périodes 6h – 22h et 22h – 6h, sans prendre en compte les pics d'exploitation (heures de pointe du matin et du soir). Le modèle de simulation permet d'inclure ces données.

Les principaux résultats sur le secteur Dimitrov à Vaulx-en-Velin montrent que l'environnement sonore s'apaise avec l'arrivée de T9 (baisse de 1,5 à 2 dB), grâce notamment à la réduction de la circulation automobile.

- **Un participant s'interroge sur les vibrations générées par le tramway.**

Le maître d'œuvre explique qu'une étude vibratoire est réalisée lors des études de conception. Aux endroits où cela s'avère nécessaire, la plateforme est mise en œuvre avec une pose spécifique pour atténuer les phénomènes de vibrations.

- **Les participants évoquent les groupes scolaires Lorca et Makarenco : ils demandent si l'arrivée de T9 ne va pas générer trop de bruit pour ces établissements et s'interrogent sur les conditions de traversée de l'avenue Dimitrov pour les enfants.**

Marion Allard explique que le groupe scolaire Lorca a été rencontré par SYTRAL Mobilités, et que les deux directeurs n'ont pas soulevé d'inquiétudes à ce sujet.

Le cadre de vie

L'équipe de maîtrise d'œuvre évoque la végétalisation envisagée sur l'avenue Dimitrov. De l'avenue Marcellin à l'avenue Dimitrov, des places de stationnement sont restituées, des arbres seront plantés entre elles. De la végétation basse est également prévue pour rythmer la végétalisation.

Entre la rue du Lycée et la rue Rabelais, la rue Emile Zola sera piétonnisée. La plateforme ne sera pas engazonnée afin de permettre la circulation de C3 et des bus, mais la rue sera végétalisée afin de créer un îlot de fraîcheur et d'améliorer le confort des piétons et des vélos.

Sur l'ensemble du tracé, un dispositif de gestion des eaux de pluie avec rejet minimal dans les réseaux est prévu.

- **Un participant s'interroge sur le fonctionnement des livraisons rue Emile Zola.**

L'équipe de maîtrise d'œuvre explique que celle-ci s'effectueront par les rues perpendiculaires. Leur fonctionnement précis est en cours d'étude.

- **Un participant demande si les marronniers de l'espace triangle à l'angle de l'avenue Dimitrov et de la rue Voltaire seront impactés.**



L'équipe de maîtrise d'œuvre répond par l'affirmative. Elle précise qu'à l'échelle du projet, environ 1000 arbres seront plantés, tandis que 100 arbres existants seront impactés.

- **Un participant souhaite connaître le niveau de végétalisation envisagé devant le commissariat.**

L'équipe de maîtrise d'œuvre explique que la voirie est étroite à cet endroit. La seule végétalisation possible est l'engazonnement de la plateforme de T9.

- **Une participante revient sur l'évolution du réseau de bus, s'inquiétant notamment du devenir de la ligne 52, indispensable pour desservir Vaulx Village.**

Clément Bertinatti rappelle que le réseau de bus sera réorganisé : une étude est en cours pour structurer la desserte avec l'arrivée de T9. Il cite par exemple le quartier du Pont des Planches, actuellement mal desservi, qui pourrait faire l'objet d'une meilleure desserte.

Les solutions envisagées seront présentées à l'automne.

Les travaux

L'équipe projet explique que le chantier débute dans un an, et suit les grandes étapes suivantes : travaux préparatoires (notamment le retrait des clôtures), déviation des réseaux, travaux d'aménagement et d'infrastructure (voiries, plateformes, fosses pour les arbres ...), travaux de revêtement, plantation des arbres et finitions du chantier. Ensuite, une phase d'essais et de formation des conducteurs est prévue avant la mise en service. La fin des travaux est prévue pour 2025 pour une mise en service en février 2026.

- **Une participante s'interroge sur la réalisation de travaux la nuit.**

Clément Bertinatti explique que les travaux s'effectueront en majorité de jour. Les travaux de nuit seront exceptionnels.